



Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon

430, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Henri-de-Taillon (Québec) G0W 2X0
Téléphone : 418 347-3243 · Télécopieur : 418 347-1138
municipalite@ville.st-henri-de-taillon.qc.ca

Saint-Henri-de-Taillon, le 14 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président, syndicat des travailleurs
et travailleuse des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Sauvons Postes Canada – Demande d'appui

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la résolution N° 4658-10-2014 relativement à la demande d'appui – Sauvons Postes Canada.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de ma plus haute considération, ainsi qu'à mes salutations empressées.

Chantale Fortin
Secrétaire
Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon

/cf

c.c Résolution 4658-10-2014



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ST-HENRI-DE-TAILLON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON, TENUE LE 6^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2014, À 19 HEURES.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur le maire André Paradis; Messieurs les conseillers Pascal Gilbert, Éric Morice, Germain Lemay, Serge Larouche, Luc Fortin et Donald Pilote.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE ANDRÉ PARADIS.

Résolution N° 4658-10-2014

POSTES CANADA

RÉSOLUTION D'APPUI – SAUVONS POSTES CANADA

ATTENDU QUE Poste Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

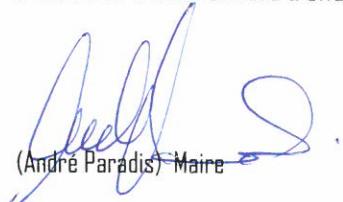
ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

**Il EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER M. PASCAL GILBERT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER M. DONALD PILOTE
ET RÉSOLU à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :**

QUE la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

QUE la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.


(André Paradis) Maire

Copie certifiée conforme,
Ce mardi, 14 octobre 2014


(Carole Perron)
Directrice-générale

Carole Perron
Directrice-générale